

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence accorde la parole au député pour une question supplémentaire et ce sera ensuite le tour du représentant de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. D'autres députés voudraient également poser des questions supplémentaires, entre autres le représentant de Vegreville, qui aura la parole plus tard.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, dans l'intérêt de la justice et pour qu'une enquête à fond soit menée, le ministre ne va-t-il pas transmettre des instructions à son agent là-bas, qui pourrait à son tour en discuter avec le coroner, afin que les autres avocats au procès puissent participer à l'examen des témoins?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que j'ai bien fait comprendre à mon délégué que sa fonction là-bas était de voir à ce que le procès soit le plus équitable possible et je n'ai aucun motif de ne pas croire qu'il en est ainsi.

\* \* \*

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

#### L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE—LES AUDIENCES DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE RELATIVES AUX CONTINGENTS D'EXPORTATION

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et découle de ce que l'Office national de l'énergie a fixé le contingent d'exportation de pétrole brut canadien au chiffre très élevé de 1,235,000 barils par jour, ce qui est plus élevé que ce que les requérants avaient manifesté leur intention d'exporter au cours du mois de février. J'aimerais demander au ministre combien de temps il faudra à l'Office national de l'énergie pour terminer ses audiences et être en mesure d'établir des contingents d'exportation plus réalistes, compte tenu du fait que les réserves de pétrole brut canadien diminuent?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je crois ne pas me tromper en disant que l'Office n'a pas encore fixé de date précise pour les audiences. Je m'attends à ce qu'il faille plusieurs mois avant que l'Office ne soit à même d'en tenir, et elle ne pourra probablement pas achever son étude à cet égard avant un mois, une fois les audiences terminées. Je pense que nous ne pourrions pas déterminer avant quelques mois quelles sont les réserves de pétrole appropriées et fixer le volume d'exportation qui convient par la suite.

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, puisque les contingents actuels pour l'exportation que l'Office a arrêtés pour le mois de mars semblent laisser prévoir que le surplus des réserves de pétrole nécessaires à la consommation intérieure immédiate sera exporté, j'aimerais demander au ministre si lui ou ses collaborateurs du ministère ont établi des directives pour l'Office national de l'énergie afin d'assurer que nos exportations de pétrole seront maintenues à un niveau suffisamment bas pour augmenter nos réserves afin de laisser le temps à notre pays de trouver d'autres sources d'approvisionnement et afin que les conséquences écologiques des pipe-lines du Nord fassent l'objet d'une étude exhaustive.

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la situation à brève échéance, c'est-à-dire pour

### Questions orales

les prochains mois et jusqu'à ce que l'on établisse le volume de réserves qui convient, je ne m'attends pas à ce que l'on puise de façon importante dans les réserves canadiennes étant donné la quantité disponible. Je conviens avec le député que l'Office national de l'énergie devrait prendre une décision quant aux quantités appropriées que nous devrions avoir en réserve. Je pense qu'il viendrait davantage que l'Office le fasse après avoir eu l'occasion de tenir des audiences publiques et d'entendre les différentes parties intéressées, le gouvernement de l'Alberta n'étant pas la moindre, et qu'il prenne une décision à ce moment-là. Par la suite, bien entendu, l'exploitation future des réserves dans les grandes plaines dépendra de la décision de l'Office et également des accords conclus avec le gouvernement de l'Alberta.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles cherche à poser une question supplémentaire de même que le député de Calgary-Nord. J'aimerais faire remarquer à tous les députés que si nous permettons ces deux questions supplémentaires, nous atteindrons peut-être la fin de la période des questions. Je le regrette un peu pour certains autres députés, mais je reconnais qu'il s'agit ici d'une question importante. Peut-être que les questions supplémentaires et leurs réponses pourraient être aussi brèves que possible.

**M. Douglas:** Je serai bref, monsieur l'Orateur. Comme l'Office national de l'énergie sera appelé à prendre des décisions lourdes de conséquences au cours des prochains mois, décisions qui devront se conformer à la politique du gouvernement en matière d'énergie, le ministre peut-il nous indiquer, avec plus de précision, quand il entend annoncer la politique du gouvernement dans ce domaine?

**M. Macdonald (Rosedale):** Je dois avouer au député que la question a maintenant été reportée de la fin de l'hiver au milieu du printemps.

#### LE PIPE-LINE INTERPROVINCIAL—L'ÉTUDE DE LA DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, étant donné que M. Howland a dit hier soir devant le comité qu'il ne se présentait pas ici à cause d'un manque prévu de pétrole, le ministre voudrait-il maintenant s'engager à assurer que la demande d'augmentation de la capacité de l'oléoduc Interprovincial à 125,000 tonneaux de pétrole brut par jour soit immédiatement étudiée afin que le projet puisse commencer et que la question de pénurie ne dépende pas de ce que l'on retarde ou néglige de construire des oléoducs?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, le député me demande de dire aux industries privées quand elles doivent présenter leurs projets. Je trouve intéressant que la proposition vienne de quelqu'un de son parti politique, mais il me semble que la demande étant fixée pour le mois prochain, elle sera présentée en temps voulu.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il y a un moment, la présidence s'est engagée à donner aux autres députés l'occasion de poser des questions. La parole est au député de Richmond.